

BULLETIN STATUTAIRE

Janvier 2021

Le syndicat CGT et ses militants vous adressent ses meilleurs vœux pour 2021. Comme toujours nous continuerons de vous informer à la fois sur vos droits mais aussi sur les perspectives revendicatives.

Jour de carence

Le gouvernement a mis à nouveau trois mois à comprendre qu'il fallait suspendre ce dispositif. **La CGT se félicite à nouveau de cette avancée à mettre au crédit de ceux et celles qui se sont mobilisés pendant des mois!** Pour nuancer, la victoire sera évidemment totale lorsque qu'il s'agira d'une suppression du jour de carence pour le public et le privé et non d'une suspension jusqu'au 31 mars!

Conseil de surveillance du SIAé

La sortie de l'administration centrale du SIAé a donné lieu à une revue de la composition du conseil de surveillance.

Le ministère a une nouvelle fois choisi de se passer de **l'avis de ceux et celles qui connaissent le mieux le travail, c'est à dire : les agents et leurs représentants.** Alors bonne négo en vase clos!

Avancement 2021

La campagne d'avancement pour l'accès aux grades et catégories supérieurs n'est pas terminée car **le tableau des SA n'est toujours pas paru.** La faute à un plan de requalification poussif. **Chose dénoncée par la CGT** dès la présentation du projet en 2018, donnant lieu notamment à l'augmentation du nombre de postes ouverts!

Nous vous ferons parvenir un bilan de cette campagne 2021 qui s'annonce déjà inédite dans les chiffres comme dans les méthodes.

Ingénieurs Civils de la Défense quelles évolutions?

Le décalage du PPCR d'un an entraîne une modification indiciaire pour 2021. Nous vous adresserons les grilles de salaire rapidement.

Pour la CGT, le décret du RIFSEEP doit aussi remettre à jour les montants planchers IFSE aujourd'hui complètement irréguliers. Un ICD entrant sur concours touche une IFSE inférieure à celle du groupe 4! C'est incohérent et la CGT le dénonce depuis maintenant plus d'un an.

Revalorisation IFSE : TSEF et ICD

Pour 2021, la clause de revoyure revalorise l'IFSE des agents fonctionnaires TSEF et ICD sans mobilité et sans promotion durant les 4 dernières années. Toujours pas d'information officielle sur le montant de cette revalorisation. **Pour la CGT,** c'est aussi cela le RIFSEEP, une gestion à la petite semaine et un manque de visibilité permanent sur l'évolution salariale.

SMIC 2021

La revalorisation structurelle du SMIC (+0,99%) entraîne un salaire hors primes **des catégories C en dessous du SMIC!** Une véritable honte pour l'Etat employeur. C'est pourtant le but principal du point d'indice: suivre une forme d'inflation afin d'éviter ces situations ubuesques!

C'est pour cela que la CGT demande en permanence une revalorisation des grilles de salaires et le dégel du point d'indice.



Clermont-Ferrand, le 13 janvier 2021